

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180327-D201859-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2018

Publication : 28/03/2018

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 3

Votants : 27

- dont « pour » : 27

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le vingt sept mars à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 mars 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée sise 4, av des 3 frères Arnaud 04400 Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, PIGNATEL Agnès, STUPNICKI Josiane, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BAGUE Patrice, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, MASSE Roger, BOUVET Patrick et M. FERRON Jean

EXCUSES : Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, MM. BEHETS Jan ayant donné pouvoir à M. BERCHER Francis, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre, M. BULTEL Jean-Pierre, suppléé par Mme REYNAUD Sandra et NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

OBJET : AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (AD 04) : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le conseil de Communauté,

VU les statuts de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence du 16 février 2018 ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner **un** conseiller communautaire, au titre du collège des collectivités publiques, pour représenter la CCVUSP au sein du conseil d'administration de l'AD 04 ;

VU la ou les candidatures de Mme VAGINAY Sophie,

Après délibéré,

Après un vote à main levée (décidé à l'unanimité des membres présents) ou à bulletin secret,

- **DESIGNE Mme VAGINAY Sophie** en qualité de représentant de la CCVUSP, au titre du collège des collectivités publiques, pour siéger au conseil d'administration de l'AD 04.
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

